

femmes d'ici

JANVIER IBB » 20 » I"

FEMMES D'ICI EN 1986 ● QUESTIONS D'ARGENT ● CONGRÈS D'ORIENTATION
LE PLUS MACHO DES MONDES ● UNE TEMPÊTE DE FEIGE

ARON
J.
V.
ELLE JANV 86

SOMMAIRE

Editorial Louise Coulomba-Joiy	3
Billet Éliane Saint-Cyr	4
Bouquins Éliane Saint-Cyr	4
Un peu de tout Thérèse Nadeau	5
En vrac Claire Levasseur	6
Consommation Marcelle B-Dalpé	7
Portrait Gaby G.-Vachon	9
Action sociale Michelle Houle-OueHet	18
Nouvelles de l'Association Louise Dubuc, Josée Gauvreau, Lise Girard	19

FEMMES D'ICI EN 1986 Louise Picard	8
QUESTIONS D'ARGENT Louise Dubuc	10
L'HISTOIRE DE L'IMPÔT Pierrette Lavallée	12
LE 14 FÉVRIER S'EN VIENT! Pierrette Lavallée	14
CONGRES D'ORIENTATION Christine Marion et Marie-Josée Brodeur	17
LE PLUS DES MONDES Luce Ranger Poisson	16
UNE DE NEIGE Cécile Lacharité	17

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédactrice en chef
 Lucie Pits'C-3-Vion
 "ed-ct"icet
 Eliane Saint-Cyr
 Thérèse Nadeau
 Claire LewibSv
Marie-Ange Sylvestre
 secrétaire-coordonnatrice
 H-jgiste DaSpé
 COLLABORATRICES
 Louise Coulomba-Joiy
 Marcelle B-Daïpe
 Csby G.-Vachor
 (Hsch'N'è Houi)»-Oueilet
 Louise Oubuc
 Pierrette tavailee
 Christine Mariof
 Marie-Josée Brodeur
 Lyce Hanger Po:sson
 Cécile Lâchante
 page couverture
 Louise Coulomba-Joiy
 Phototnaje
 protGS
 Femmes d'ici
 Pierre Lavallée
 Wormand Cote
 illustrations
 Francyne Lessard
 Yves Thériault
 France Mate
RESPONSABLE DU TIRAGE
 Use Gratton
SERVICE DES ABONNEMENTS
 Marthe Tremblay

Abonnement
 1 an > 10 numéros/ \$10.00
 Dépôt légal
 Bibliothèque nationale à Ottawa
 Bibliothèque nationale du Québec
 ISSN 0705-3851
 Courrier de deuxième classe
 Enregistrement no 2771
 Imprimé aux ateliers de
 l'imprimerie de la Rive Sud utée

publication de
 l'Association Féminine d'Éducation
 et d'Action Sociale
 180 est, Dorchester, Suite 200
 Montréal, Québec
 H2X 1N6
 Tél.: 866-1813

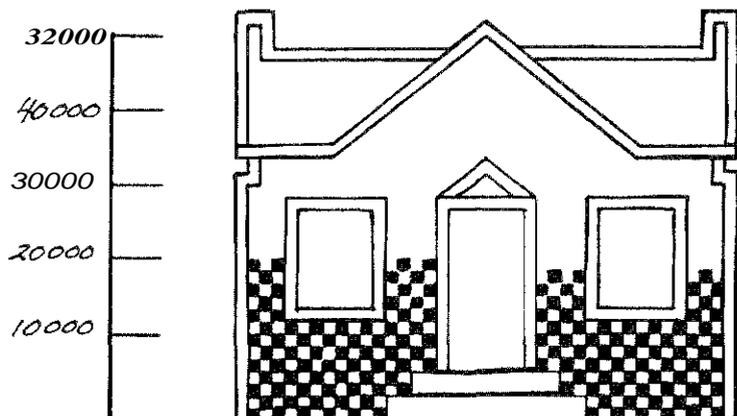


La reproduction des articles, photo- ou illustrations publiés dans la revue est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

ly.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

Si vous ou une de vos compagnes ne recevez pas Femmes fid, communiquez immédiatement avec le Siège Social, en indiquant votre nom, votre adresse complète, le nom de votre cercle ainsi que votre numéro d'abonnée.

As-tu ta . et ton toit?



Abitibi-Témiscamirgue: .	284
Bas St-Laurent-G.:	1,655
Côte-Nord:	950
Lanaudière:	1,000
Mauricie:	2,675
Mont-Layrier:	600
Montréal-St-J.-O.:	600
Nicolet:	2,709
Québec:	1,300
Richelieu-Y.:	3,746
Saguenay-Lac-St-Jean: .	1,355
Sherbrooke:	1,963
St-Jean:	1,140
Cercle Ste-Anne	
des Monts:	36
Total:	20,013

UNE ASSOCIATION

SUR MESURE!



Par Louise Coulombe-Joly*

En vingt ans, l'AFÉAS a acquis une réputation de groupe pondéré et très représentatif des Québécoises.

L'AFÉAS peut se glorifier d'avoir participé aux changements de mentalités, d'avoir fait cheminer plusieurs dossiers féminins et d'avoir aidé un grand nombre de femmes à prendre leur place dans la société selon leurs goûts, leurs expériences et leurs compétences.

Notre façon démocratique de prendre position et nos structures nous ont mérité une grande crédibilité auprès des autorités et dans la population. Bravo!

Le congrès d'orientation nous offre l'occasion de réfléchir à notre fonctionnement, de l'évaluer et de proposer des améliorations.

À ses débuts, l'AFÉAS regroupait des femmes au foyer ressentant le besoin de se rencontrer, d'échanger et d'accomplir quelque chose dans le domaine social. Motivées par les dirigeantes, plusieurs femmes ont fait leur premier pas dans l'action.

Aujourd'hui...

En 1986, ces besoins sont toujours présents sauf que ces femmes, mères de famille pour la plupart, sont souvent impliquées dans d'autres domaines. Certaines participent au marché du travail à temps plein ou à temps partiel, d'autres s'engagent socialement et plusieurs sont actives sur le plan politique. Leurs tâches personnelles n'ont pas diminué pour autant, soit qu'elles aient des enfants à élever ou de jeunes adultes à soutenir, soit qu'elles s'occupent de leurs parents âgés ou qu'elles débutent leur rôle de grand-mère. C'est dire que leur participation dans une

association devient un deuxième ou même souvent un troisième rôle.

Et les semaines ne comptent toujours que sept journées!

Demander aux membres de faire du bénévolat à plein temps ou presque, n'est pas réaliste. D'ailleurs ce n'est pas cohérent avec le message que nous véhiculons: être femme, épouse, mère, partenaire autonome dans la famille, partenaire présente et active dans la société.

Nous devons ajuster notre fonctionnement afin de répondre aux nouveaux besoins des femmes et surtout ne plus leur demander d'être des "super-femmes".

Le problème de relève tient-il du fait que nous demandons trop souvent aux nouvelles de suivre le modèle de leurs aînées? Une femme moins responsable peut-elle accepter une responsabilité dans notre association?

Je rêve d'une association où chacune participe selon son rythme, ses disponibilités pour en ressortir épanouie, valorisée. Les solutions à envisager sont multiples, il faut innover. Je pense, entre autres, au partage du travail en impliquant plus de femmes moins disponibles. Je pense aussi à la possibilité de travailler selon ses propres affinités sans engagement à long terme: comité ad hoc, comité par thème, groupe de travail ponctuel, projet spécifique, etc. Je vois très bien des rencontres dynamiques, gaies. Les discussions peuvent se faire en y ajoutant un peu d'humour et de fantaisie. Il faut se faire plaisir à l'intérieur du bénévolat sinon cela devient une lourde tâche.

Améliorer notre fonctionnement peut très bien se réaliser sans abolir nos structures mais plutôt en adaptant celles-ci à nos besoins. Assouplir la

tâche, la rendre plus humaine et même y intégrer une certaine forme de détente sans négliger les principales raisons d'être de notre mouvement. Tout est possible!

Par ailleurs, nous devons tenir compte de la réalité provinciale (600 cercles) en même temps que de nos besoins individuels. Nous devons nous donner les moyens nécessaires tout en assurant une cohérence d'un palier à l'autre.

Les cercles doivent assurer une présence dans le milieu et offrir aux femmes un lieu de rencontre amicale et dynamique tout en poursuivant leur travail d'éducation et d'action.

Les régions doivent être un soutien, une ressource pour les cercles, sans être une lourdeur pour ceux-ci. C'est le lien entre les autres paliers et le premier noyau de concertation.

Le provincial doit être le porte parole des membres, poursuivre son travail de sensibilisation et faire avancer les dossiers sur le plan provincial et fédéral. Les dirigeantes provinciales doivent entretenir la flamme individuelle sans brûler les énergies et les ressources.

Ensemble nous devons poursuivre notre travail d'action, notre rôle de corps intermédiaire et celui de groupe de pression.

En ce début d'année, je vous souhaite une association sur mesure pour accomplir de grandes réalisations. Une association où chacune se sent bien dans son rôle. Une association renouvelée avec une formule améliorée afin que nous reprenions, plus fortes et plus nombreuses, notre cheminement personnel et collectif vers une société de partenaires. •

*Présidente provinciale

DONNANT DONNANT

Par Éliane Saint-Cyr

Le "Temps des Fêtes", nous en sortons à peine... On dit que c'est le temps des réjouissances, des rencontres et des échanges. C'est sûrement le temps du magasinage, des grandes dépenses et des cadeaux.

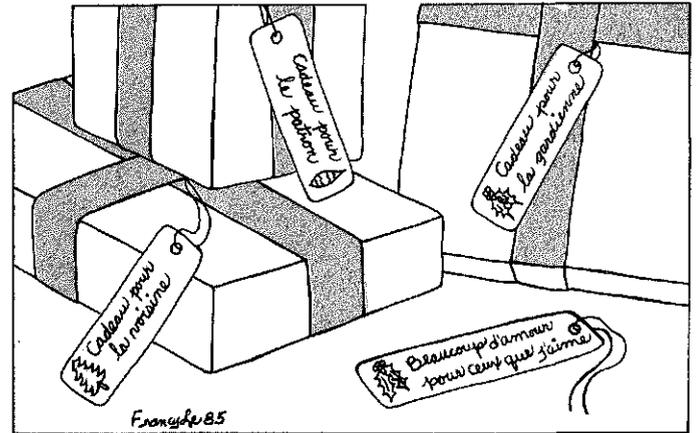
Des cadeaux, on en offre tant et tant. Des cadeaux, on en donne de toutes les sortes. On offre le cadeau-convenance. Celui qu'il faut donner sinon qu'est-ce que ça aurait l'air? Celui à la belle-mère, au cousin.

On donne le cadeau-obligation. Celui qu'on ne peut pas faire autrement. Celui que reçoit le patron, celui que l'on offre à la voisine à qui on demande des services.

Il y a le cadeau-routine. Celui que "ça s'est toujours fait, qu'on ne peut pas passer à côté". Celui qu'on échange parce qu'elle m'en offre un tous les ans.

On va jusqu'à distribuer le cadeau-chantage. Celui qui force le retour, celui qui oblige la réciprocité. Celui qui fait qu'on n'y perd pas ou qu'on y gagne quelquefois.

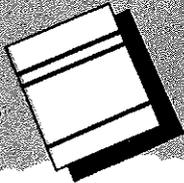
Il existe aussi le cadeau-bon d'achat. Celui que l'on distribue habituellement à nos enfants parce qu'on s'imagine qu'avec un présent on peut acheter leur amour, leur attachement, leur cœur. Celui qui justement assèche.



Le cadeau-impuissance se trouve en mille exemplaires. Celui qui s'adresse encore aux enfants et aussi au conjoint. Celui qui essaie de dire à notre place: je t'aime, parce que ces mots n'arrivent pas à traverser nos lèvres.

Le "Temps des Fêtes" est déjà passé. Avez-vous fait le compte des cadeaux reçus, des cadeaux offerts? Avez-vous risqué de compter les cadeaux-amour? Autant ceux offerts que ceux reçus...

BOUQUINS



DICTIONNAIRE DES MÉDICAMENTS DE A À Z

Par Éliane Saint-Cyr

Tout le monde, à un moment ou l'autre de sa vie, se voit contraint à prendre des médicaments. Des médecins ont la prescription facile, des patients, la manie de la pilule. Pour finir le tableau, les laboratoires pharmaceutiques cherchent à nous convaincre que le moindre malaise réclame son médicament.

Que sont ces médicaments? Faut-il en consommer et quand? Quels effets engendrent-ils? Le docteur Serge Mongeau et Marie-Claude Roy L. Ph. répondent à ces questions dans leur "Dictionnaire des médicaments de A

à Z". Et ils vont plus loin. En plus de faire un survol de l'histoire de la médecine, les auteurs consacrent des pages à la prévention, parlent de la médecine douce et fournissent des conseils pour aider à faire face aux accidents ou aux malaises courants. Ce livre bien écrit, facile à comprendre, nous apporte une foule d'informations utiles qui pourront nous amener à nous questionner sur notre attitude vis-à-vis la maladie et les médicaments. Un livre nécessaire dans la bibliothèque familiale.

Serge Mongeau, Marie-Claude Roy, "Dictionnaire des médicaments de A à Z", Éditions Québec/Amérique, Montréal, 1984, 525 p.

LIVRES REÇUS

Yann Queffélec, "Les noces barbares". Éditions Gallimard, 1985, 285 pages.

Françoise Mallet-Joris (de l'Académie Concourt), "Le rire de Laura", Éditions Gallimard, 1985, 260 pages.

Nathalie Sarrante, "Enfance", Gallimard, Collection Folio, 1983, 277 pages.

Emmanuelle Ortoli, "Indira Gandhi ou la démocratie dynastique", Flammarion, 1985, 266 pages.

POMMES DE CHEZ NOUS

Par Thérèse Nadeau

Habitué que nous sommes à nous nourrir, quand il neige, de fruits venant des pays ensoleillés, nous en avons oublié les pommes.

La reine de nos fruits, croquante, savoureuse, contient des vitamines A et B, du fer, du calcium mais peu de calories. On la mange crue ou cuite, chaude ou froide, de mille façons et tout au long de l'année.

Compote

Une bonne façon d'utiliser les pommes c'est de les transformer en compote. La préparation de ce mode de cuisson est souvent prise à la légère, mais le moment où le sucre est ajouté a un effet déterminant sur le résultat.

Si le sucre est mis au début de la cuisson, la compote formera des grumeaux et le goût sera différent. Désirez-vous une compote au goût fin? Il faut ajouter le sucre au dernier moment. De cette manière, on pourra diminuer la quantité en l'ajustant au goût du produit fini. Et pourquoi ne pas remplacer le sucre blanc par de la confiture, du miel ou du sirop d'érable? Il en résultera une petite saveur particulière.

La compote de pommes est délicieuse avec un peu de tout:

Assez épaisse et légèrement sucrée, elle accompagne admirablement bien le rôti ou les côtelettes de porc, les saucisses, le gibier, le canard et les charcuteries.

Cette même compote, un peu plus sucrée, se sert avec les poudings au riz, au pain, etc.; la crème glacée à la vanille, le yogourt et même pour farcir les crêpes.

Elle sera différente parfumée à la cannelle, à la muscade, au clou de girofle, à la vanille, avec du zeste râpé: citron, orange.

Hors-d'oeuvre

Les pommes rouges non pelées, tranchées mince, accompagnent agréablement les assiettes de fromages, de hors-d'oeuvre.

Pour éviter qu'elles noircissent lorsqu'elles sont coupées, les pommes doivent être arrosées de jus de citron ou



Femmes d'ici

d'eau salée. (À noter que la pomme "Délicieuse" n'exige rien de tel).

Salade aux pommes Waldorf

- Couper en dés des pommes rouges non pelées. Mesurer 3 tasses.
- Mélanger avec 3 c. à table de jus de citron
1 c. à table de sucre
ou 1/4 tasse de jus d'orange
- Ajouter 1 tasse de céleri émincé
1/2 tasse de raisins secs
1/2 tasse de noix hachées grossièrement
1/2 tasse de magnonnaise
- Mélanger et réfrigérer. Servir sur des feuilles de laitue. Garnir de quartiers de pommes non pelées et de quelques bouquets de persil.

Quantité: 6 portions

Compote meringuée

Faire cuire 8 pommes, sans sucre, en compote. Couvrez-les de 3 ou 4 blancs d'oeufs battus en neige et faites dorer au four dans des moules individuels.

Invasion du verglas

À cette époque de l'année, la pluie verglaçante est souvent de la partie. Nombreux sont les automobilistes qui doivent passer beaucoup de temps à dégager leurs vitres de la couche de glace qui s'y est déposée.

Pour que votre pare-brise soit complètement dégagé, même si le verglas est de la partie, il suffit de mettre de

larges sacs à déchets en plastique qui seront retenus par les vitres latérales et les essui-glaces.

Une fois venu le moment d'employer votre véhicule, vous n'aurez qu'à enlever le tout et vous n'aurez aucune obligation de gratter le pare-brise. De plus, ces sacs peuvent être entreposés dans le coffre arrière pour être employés une autre fois.

Réf. La Presse

Par Claire Levasseur

DES MOYENS ET DES FEMMES: ÉCRITURE, CINÉMA, LECTURE

- L'écriture féministe...

Il y a eu un colloque sur les périodiques féministes du Canada, l'été dernier. Louise Picard, rédactrice en chef de Femmes d'Ici, avait participé à la préparation de l'événement.

Rationalisation du marché et du message, maintien d'une politique d'éditorial, travail avec les auteures, canalisation d'énergies, pouvoir et partage des tâches, processus collectif, dessin artisanal, publicité et financement, voilà autant de sujets qui ont été abordés.

Une question reste en suspens: Y-a-t-il lieu d'établir une organisation nationale des revues féministes?

Communiqu'Elles, septembre 1985

-... et Femme d'Ici

La revue Femmes d'Ici est appelée régulièrement à s'inscrire dans différents bottins ou recueils annonçant diverses publications. Comme quoi la revue serait un médium qui en vaut bien d'autres...

- Parlimage... spécialisé en communication et animation par le film

À sa fondation, en 1978, Parlimage a adopté un calendrier d'activités qui allait lui permettre de s'imposer rapidement comme l'une des innovatrices les plus importantes dans le milieu cinématographique québécois.

Sept ans plus tard, cet organisme sans but lucratif jouit d'une excellente réputation auprès des professionnels et du grand public. Cela s'explique par le fait que Parlimage a réussi à développer des méthodes d'approche originales dans quatre secteurs distincts: la formation, la distribution, la consultation ainsi que l'élaboration de projets spéciaux en communication et cinéma.

Une ressource à utiliser: Parlimage, 4572 Ave De Lorimier, Montréal. H2H 2B5. Téléphone: (514) 526-4423.

- Parlée

Une approche de lecture, systématique, à la fois "active" et "rapide" permet d'augmenter non seulement notre vitesse de lecture mais nos capacités de compréhension et de mémorisation des textes lus, ainsi que nos facultés d'expression écrite et orale.

Parlée Communications joue un rôle actif dans ce domaine. Plusieurs instances scolaires, des entreprises privées, des ministères, ont fait appel aux services de cette jeune compagnie déjà réputée.

Pour des informations: Hélène Tirole, Parlée Communications Inc., 5364, rue Hutchison, Outremont, Québec, H2V 4B3. Téléphone: (514) 276-8827

STRATÉGIE DE CARRIÈRE

On parle de plus en plus de carrière au féminin; si ce n'est pas un défi facile, ce n'est sûrement pas monotone.

Francine Giasson, directrice des programmes à l'École des Hautes Études Commerciales, énumère à l'intention des femmes, cinq principes susceptibles de corriger des difficultés ou erreurs de parcours.

- Gérer sa carrière, c'est d'abord se percevoir comme quelqu'un qui fait carrière dans une perspective de temps et de progrès.

- Gérer sa carrière, c'est se donner des orientations. Ce peuvent être des orientations professionnelles, accroître sa compétence, des orientations de gestion, passer à des fonctions d'encadrement, ou un changement de cap.

- Gérer sa carrière, c'est développer une compétence plus large que sa tâche. Cela veut dire s'occuper d'être ostensiblement compétente, de faire son propre marketing et adhérer à des réseaux.

- Gérer sa carrière, c'est bien vivre ses échecs. Une carrière réussie est un mélange d'échecs et de réussites. Chaque échec devrait permettre de se voir encore plus compétente du seul fait qu'on vient d'apprendre quelque chose.

- Gérer sa carrière, c'est harmoniser son plan de carrière et son plan de vie. C'est négocier les ajustements, si nécessaire, en modifiant les modèles habituels.

Il en va de tout le progrès du nombre de femmes de carrière et du contexte dans lequel se fera l'accession des femmes aux postes de commande.

Le magazine Affaires/ septembre 1985

LA CHAIRE D'ÉTUDE SUR LES FEMMES

Dans le cadre de son programme de Promotion de la femme, le Secrétariat d'État vient d'accorder à l'Université Laval la Chaire d'étude sur les femmes, au terme d'une sélection rigoureuse parmi les projets soumis par les universités québécoises.

"La Chaire d'étude sur les femmes à l'Université Laval visera l'étude des interactions existant entre l'évolution des conditions de vie des femmes et les changements sociaux et les représentations qui en découlent. Cette chaire servira à mieux comprendre les femmes comme actrices de changement social et les rebondissements qu'ont leurs décisions sur l'ensemble des institutions de la société: famille, école, travail, etc. Les travaux de la chaire serviront aussi à mieux cerner l'impact des changements de type social, économique ou technologique sur la vie des femmes et à identifier les mécanismes de contrôle que les femmes pourront développer par rapport à ces transformations sociales".

Soulignons par ailleurs que d'autres universités québécoises offrent des cours directement liés à la condition féminine, que ce soit en théâtre, linguistique, sexologie, histoire et économie. Comme quoi le discours féministe commence à avoir de bonnes entrées!

Information, Université Laval/ septembre 1985.

LES MATELAS DONT AURAIT RÊVÉ MORPHÉE

Par Marcelle B.-Dalpé

- Tiens, c'est toi? Tu me prends en pleine lecture d'un article dont tu ne pourrais jamais deviner le sujet.

- C'est quoi? C'est passionnant?
- Cela dépend des goûts... c'est un article sur les futons.

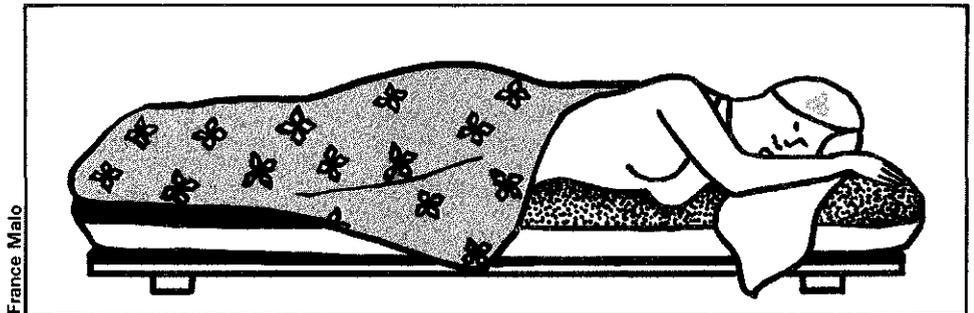
- Les ?...futons... c'est quoi? Moi, je ne suis pas savante, je n'ai pas fréquenté souvent le "Petit Robert".

- T'en fais pas. Il y a une heure, je ne connaissais même pas le mot... et, le "Petit Robert" n'en parle pas... ce mot est plus nouveau que nous.

Un futon, je dirais que c'est un genre de matelas plus mince que les matelas à ressorts ou bourrés de mousse synthétique. Le modèle est simple: il comporte six à huit couches d'un dérivé de textile de coton semblable au feutre, insérées dans une enveloppe de tissu et réunies par des capitons. Les poches d'air présentes entre les couches de rembourrage assurent le confort du futon. Les couches comprimées sous les parties les plus lourdes du corps (épaules et hanches) permettent un support ferme tandis que les poches d'air se déplacent pour assurer un confort moelleux.

C'est un meuble de repos confortable dont le prix est nettement inférieur à celui d'un ensemble composé d'un matelas et d'un sommier. Plié en forme de S il peut servir de divan; d'ailleurs les personnes qui achètent un futon pour la première fois l'utilisent beaucoup plus comme siège que comme lit.

- Sais-tu, je crois qu'un futon est un article très pratique pour un étudiant ou une jeune personne qui vit seule.



- Et il a en plus la qualité de se transporter plus facilement qu'un sofa ou un canapé, c'est pratique dans notre société mouvementée.

Ma revue dit aussi comment choisir un bon futon. Premièrement, vérifier la housse si elle est en bon coton ou en bonne toile. Si on a l'occasion de voir l'échantillon du rembourrage, se rappeler que si la couleur du coton est claire, meilleure est sa qualité. Si le rembourrage est gris foncé, ce peut être un feutre recyclé dont l'élasticité est inférieure à celle du coton, voir si le rembourrage est réparti de façon uniforme. Les futons vendus par ici ont une épaisseur de six à huit pouces, ceux fabriqués au Japon sont plus minces et plus durs. C'est bon aussi de vérifier les coutures, elles sont faites à la machine sauf une faite à la main pour fermer l'ouverture pour le rembourrage.

Le futon est capitonné pour éviter le glissement des couches de rembourrages. Généralement, il y a onze capitons: quatre de chaque côté et trois au centre.

- La revue parle-t-elle aussi d'entretien?

- Oh oui! il faut d'abord éviter l'humidité. Si on l'utilise dans une pièce peu ventilée, il faut aérer le futon de temps en temps, le secouer souvent car il a tendance à s'aplatir à mesure que les poches d'air de la rembourrage se compriment, le plier en forme de S même si on ne s'en sert pas comme sofa, ne jamais le laver, c'est pourquoi il est bon de le recouvrir d'une enveloppe amovible.

- Tu parles de secouer... ça me fait penser quand on brassait le lit de plumes lors de nos visites chez tante Pauline. C'étaient des lits moelleux mais combien difficiles à faire pour éviter creux et bosses.

- C'était peut-être une idée avant-gardiste du futon... qui sait?

- J'ai appris des choses nouvelles, car mon idée n'était pas d'acheter un futon mais de t'emprunter un patron de jupe...

- Si toutefois, tu vas magasiner pour l'achat d'un futon, je t'accompagnerai volontiers.

Au prochain Salon de l'habitation... qui sait?

Réf: Revue Protégez-vous, avril 1984

Madame Germaine Goudreault, présidente-fondatrice de l'AFÉAS, a reçu la médaille d'or du Mérite agricole du Québec et le titre de "Commandeure" avec la mention de Très Grand Mérite Spécial.

À l'occasion du centenaire du diocèse de Nicolet, Madame Marie-Paule Gouin (présidente régionale de 1975 à 1980) a été décorée de la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice" pour services rendus à l'Église.



FEMMES D'ICI EN 1986

L'année qui commence marquera une d?e importante pour l'AFÉAS. Notre association aura vingt ans et le congrès d'orientation que nous préparons toutes ensemble lui donnera un nouvel élan ou un nouveau visage ou peut-être les deux.

Pour sa part, "Femmes d'Ici" fêtera son dixième anniversaire. En effet, il y a dix ans que la revue "AFÉAS" a changé de nom, de format et de mandat.

Par Louise Picard*

Celles, qui comme moi, fréquentent notre association depuis ses débuts, se rappelleront que la revue "AFEAS" s'adressait aux responsables des comités. Les articles étaient faits pour aider les comités à préparer la réunion mensuelle. Très peu de membres étaient abonnées en dehors des conseils du cercle. Je crois me souvenir, qu'il y avait des cercles où personne ne recevait la revue, pas même le cercle comme tel.

À cette époque, l'équipe de rédaction était composée des responsables des comités provinciaux. Les choses ont bien changé depuis ces temps héroïques.

En 1976, le Conseil d'administration provincial transforma le mandat de la revue et lui donna comme objectif général d'atteindre, d'intéresser et de servir les membres de l'Association.

Pour bien marquer le changement d'orientation, un concours fut lancé pour lui trouver un nouveau nom. Une nouvelle équipe fut mise en place pour opérer les transformations. "Femmes d'Ici" était née. Elle avait de nouveaux buts: l'information,

l'éducation, la culture personnelle des membres, l'intégration des membres à l'AFÉAS et la diffusion de la pensée officielle de l'Association.

Il y avait là tout un défi à relever. Le contenu devait aborder tous les sujets concordant avec les thèmes et les préoccupations de l'AFÉAS, traités d'une façon globale, c'est-à-dire pouvant intéresser tous les membres de la société.

Ce nouveau mandat et cette nouvelle orientation ont marqué un tournant important. Il était possible, à partir de là, d'étendre la diffusion de la revue. Les abonnements se sont multipliés. La revue a pu servir d'outil de promotion pour notre association.

Au cours de ces dix années, l'équipe de rédaction s'est appliquée à respecter ce mandat. "Femmes d'Ici" est devenue partie intégrante du "membership" à l'AFÉAS. Les abonnements aux non-membres augmentent chaque année. Notre revue est répertoriée parmi les périodiques importants au Canada et aux États-Unis. Elle se retrouve de plus en plus dans les bibliothèques publiques. Elle fait

partie des cent trente périodiques les plus en demande au Québec et a été invitée à participer au colloque canadien de la presse féministe.

L'équipe de rédaction actuelle est très fière, je l'ai déjà écrit, de ces réalisations. Nous n'avons pas pour autant l'intention de nous asseoir sur nos lauriers.

Le congrès d'orientation nous amène cependant à nous poser certaines questions. "Femmes d'Ici" continuera-t-elle d'exister dans sa forme actuelle? L'Assemblée générale d'août 1986 confirmera-t-elle le mandat actuel ou décidera-t-elle de le modifier de façon importante?

Il appartiendra aux déléguées d'en décider. Il importe que les membres fassent connaître leur opinion à leurs déléguées.

Selon vos propositions et vos décisions, "Femmes d'Ici" fêtera son dixième anniversaire ou se transformera en autre chose. À vous de vous prononcer.D

* Rédactrice en chef

La région de Nicolet a reçu le prix d'Excellence de la meilleure association. Ce prix a été décerné par COPERS, groupe de promotion industrielle de la région économique 04 Sud. Le trophée a été remis à Madame Pauline Smith, présidente de la région.

MARTHA TREMBLAY

EN A VANT TOUTES, C'EST UN DÉPART!



Ce cri de ralliement lancé par Martha lorsqu'elle prenait le gouvernail de la "grande barque" de la région Saguenay Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais, semble être le leitmotiv qui stimule l'ensemble de ses décisions. Reprenons donc, certaines étapes de sa vie, de femme au foyer et de femme collaboratrice dans l'entreprise, qui nous feront connaître davantage cette "petite et vigoureuse" compagne. Le ton humoristique de cette biographie dégagera les caractéristiques de notre bonne amie!

Par Gaby G.-Vachon

Notre compagne Martha est née le 3 mars, d'une brave et courageuse famille agricole du Saguenay. Elle est la 4^e des 12 enfants Verrault (8 filles, 4 garçons). Après ses études primaires à l'école du rang, elle fait son secondaire à l'école de St-Jean-Vianney. C'est une élève de bonne conduite, appliquée et très vive. Elle veut s'instruire... et... elle est très attentive!

Aussi, en 1951, Martha est diplômée de l'École normale Bon-Conseil de Chicoutimi. Pleine d'empressement et de bonne volonté, elle désire dépenser cette énergie...

Et "EN AVANT TOUTES! C'EST LE GRAND DÉPART!"

En plein océan, elle se lance dans l'enseignement. Soudain...!!! Après 3 années de navigation, des changements se présentent à l'horizon! Le 10 juillet 1954, elle épouse, Jean-Marc Tremblay, du Canton. Neuf enfants, (7 filles, 2 garçons), naîtront de cette union.

Et "EN AVANT TOUTES! CHERS ENFANTS!"

Votre vaillante petite maman... "Martha", en moins de deux, va vous organiser ça! Car, dès la fondation de l'Association, Martha s'enregistre

"femme collaboratrice"! Et dans la culture de la patate (petaque) toute la famille embarque. Petits ou grands... Y a rien là... Les champs sont grands... et des patates, Y'en a! Pour conduire à bon port, cette nouvelle barque, Martha, jamais ne débarque!

Elle accomplit toutes les tâches qui se présentent: le jardin potager, la culture maraîchère, en plein air ou en serres... Conduire le tracteur de ferme ou le camion, pour la livraison... à travers la région... Martha est décidée... Rien ne peut l'arrêter!

Martha est une déterminée. Elle s'est toujours dit: "Pas de social... pendant que je travaille... au familial!"

L'Éducation et l'entretien de neuf marmots, c'est suffisant, pour le moment, et, c'est très beau... même si parfois, c'est pas un cadeau!

Quand ses enfants sont autonomes, et ce, après plusieurs autonomes, Martha... pense au bénévolat.

Or, en 1966, l'AFÉAS la sollicite et l'invite à tricoter et à tisser. Martha se dit "Tricoter... je sais. Tisser... je n'ai point de temps à donner là-d'dans!"

Il faudra donc d'autres arguments, pour qu'elle adhère au mouvement...

Mais en 1967, c'est fait. Notre amie

Martha se rend à une soirée d'information, on y parle de testament... et... de successions. Alors donc, elle adhère à l'Association.

Et "EN AVANT TOUTES! C'EST ENCORE UN DÉPART!"

Martha est prête... et... rien ne l'arrête, son engagement social... c'est du spécial. A l'AFÉAS de son cercle, elle s'implique. Secrétaire... conseillère, présidente... elle parle et explique.

Ces engagements sont nombreux et tenaces. Elle suit les traces, des devancières... et... respecte la filière. Elle donne sept années à la région, sans écouter sa raison... et ses raisons. Son implication dans le milieu, lui laisse peu de temps: comités d'école, de loisirs, C.A. de l'OMH et de Caisse d'Établissement.

Cependant, elle affirme que ce sont de belles expériences qu'elle doit toutes à l'AFÉAS.

Bravo chère compagne pour tant d'ardeur et de courage manifestés, dans tes nombreux engagements. Sois assurée, dans l'avenir... de notre bon souvenir!

Sans rancune... aucune.

Une amie... qui aime bien quand tu ris de ses "folies" .•

QUESTIONS D'ARGENT



Normand Côté

Claire Levasseur, de la région de Saint-Jean, est une membre AFÈAS qui s'implique depuis longtemps. Elle fait partie du comité de rédaction de la revue, suit les dossiers de la politique familiale et de la fiscalité pour l'association depuis quelques temps déjà. Présentement, elle travaille à l'élaboration d'une brochure sur l'action politique que l'AFÈAS publiera bientôt... Enfin, elle suit des cours en économie à l'Université du Québec à Montréal.

Louise Dubuc, agente d'information au siège social, l'a rencontrée pour nous, histoire de se faire expliquer certaines choses... qui nous concernent de près.

Par Louise Dubuc

LD.: Peut-on tracer une frontière entre fiscalité et économie?

C.L.: C'est surtout une différence de niveau, de palier. La fiscalité c'est un système global d'impôt, de taxes, que l'État a instauré pour aller chercher de l'argent, pour ensuite le redistribuer à la population sous forme de biens et services. L'économie, c'est davantage un système de transactions monétaires de tous les jours, des dépenses, de l'épargne aussi, mais plus quotidien que la fiscalité.

LD.: Pour l'individu, la fiscalité c'est la somme qu'il donne au gouvernement tandis que l'économie, c'est ce qu'il fait avec l'argent qui lui reste?

C.L.: Oui, c'est un bon parallèle. L'économie, c'est des transactions. Tu achètes un bien ou on t'en donne, tu te procures un service. Tandis que l'État s'occupe de gérer tout ce qui a trait à la fiscalité.

LD.: Vous dites que l'État gère les fonds publics et les dépenses en services et

programmes pour la population; mais comment décide-t-il des services à offrir?

C.L.: Les décisions que le gouvernement prend reflète la philosophie de ce gouvernement, mais aussi la mentalité d'une population. Les programmes de santé et d'éducation gratuits, le bien-être social, l'assurance-chômage, les prêts et bourses, c'est nous qui les avons voulus. Nous avons élu des gens qui allaient nous donner ce que nous voulions. L'État puise donc dans la masse monétaire disponible pour créer ces services. Il lui faut évidemment des critères d'admission pour certains programmes et en les établissant, il est clair qu'il se trouve à consacrer des catégories d'individus ou certaines activités. Lorsque par exemple il reconnaît qu'il existe des frais inhérents au fait de travailler, il reconnaît par le fait même les travailleurs et la valeur de leur travail. Lorsqu'il établit un programme de prêts et bourses et que celui-ci n'est accessible qu'à une certaine catégorie d'âge ou de gens vivant dans telle situation, il reconnaît "une partie" de la population. Il y a des jugements moraux derrière ces décisions-là.

LD.: Mais si les services offerts ne suffisent plus?

C.L.: Ou bien certains programmes doivent disparaître, ou bien il faut payer plus d'impôts. Si tu cèdes au caprice de ton enfant ou à ton désir personnel de passer des vacances à la mer, la masse monétaire que tu affectes à cette dépense n'est plus disponible pour autre chose.

LD.: Il faut donc établir des priorités?

C.L.: Oui. L'État le fait lorsqu'il établit le budget. Il y a toute une philosophie derrière le budget d'un pays, comme il y a toute une façon d'envisager la vie derrière un budget familial.

LD.: Plusieurs groupes de femmes parlent de crédits d'impôt pour la femme. Qu'est-ce que cela veut dire?

C.L.: Je commence à penser, après en avoir souvent entendu parler et avoir lu certains documents sur le sujet, que c'est une mesure qui remplacerait avantageusement diverses mesures fiscales qui existent en ce moment. Le crédit d'impôt pourrait remplacer à la fois les

exemptions et les déductions. L'avantage, c'est que ce crédit serait versé directement à la femme et remplacerait carrément l'exemption de personne mariée "à charge". Ce serait le début d'une reconnaissance du travail accompli par la femme au foyer. Mais il ne faut pas oublier que ce crédit d'impôt s'inscrit dans un projet de réforme globale de la fiscalité. À l'heure actuelle, ce n'est pas parti pour ça.

L.D.: Le moyen que tout le monde connaît pour rendre justice aux femmes, ce sont les allocations familiales.

C.L.: Ce sont des sommes dérisoires lorsque l'on parle d'autonomie financière pour les femmes au foyer.

L.D.: Pourtant, l'AFÉAS a des recommandations portant sur le maintien et l'indexation des allocations familiales?

C.L.: Oui, parce que la réforme de la fiscalité, cela ne semble pas être pour bientôt. Si on maintient une forme de statu quo, c'est encore mieux que rien du tout.

L.D.: Mais en étant pour le maintien des allocations familiales versées aux femmes, l'AFÉAS se trouve à consacrer le rôle de la femme auprès des enfants. Ce n'est pas cela qui va faire évoluer les hommes et les femmes vers un réel partage des responsabilités familiales...

C.L.: Il est vrai que c'est une contradiction, mais ce n'est pas la seule. C'est qu'il faut travailler à la fois pour améliorer la situation actuelle des femmes et celle des générations futures. Puis si tu regardes l'histoire des allocations familiales, elles ne sont pas très vieilles. Elles ont tout simplement confirmé quelque chose qui existait depuis des siècles, à savoir que ce sont les femmes qui élevaient les enfants. Au moment des premiers balbutiements d'un discours féministe, c'était un pas en avant, sauf qu'avec le temps, ces sommes sont devenues dérisoires. Une des raisons qui incite l'AFÉAS et d'autres groupes de femmes à militer en faveur des allocations familiales, c'est qu'elles existent. Elles sont là, tangibles, vivantes. On a une prise sur elles. Tandis que les crédits d'impôts et autres, personne ne sait au juste comment cela fonctionnerait.

L.D.: Une des manières de reconnaître l'apport des femmes au foyer à la société, c'est d'introduire la valeur de leur travail au Produit National Brut...

C.L.: Savez-vous que de tous temps, les économistes ont tenu compte du travail domestique? C'est dans leur formation de le faire. Le problème, ce

n'est pas eux, mais plutôt un manque de volonté politique. Il faut un vouloir du pouvoir politique pour cette introduction au Produit National Brut. Louise Vandelac, auteure d'un livre intitulé "Du travail et de l'amour", propose d'intégrer au P.N.B. la production de toutes valeurs non-marchandes qui ont, tout comme les valeurs marchandes, une incidence sur la qualité de vie. Un pays mesure le niveau de qualité de vie de son peuple par le biais du P.N.B.

L.D.: Qu'est-ce qu'une valeur non-marchande?

C.L.: Au Canada, Le P.N.B. n'inclut que la production de biens ou services monnayables, comme la production de meubles, de produits manufacturés, de denrées alimentaires, tout ce qui donne lieu à une transaction monétaire ou encore ayant une valeur tangible, comme les services défrayés par l'État. Les valeurs non-marchandes, ce sont par exemple le travail accompli par les bénévoles dans les hôpitaux, le bien-être d'une famille où une femme s'occupe du confort émotif de tout un chacun. Cela ne se monnaie pas, mais fait partie de la qualité de vie au même titre que les biens matériels.

L.D.: Si on inclut la valeur du travail des femmes au foyer au P.N.B., cela voudrait dire que l'on reconnaît officiellement leur statut de travailleuse?

C.L.: Ça commencerait par là, la reconnaissance des femmes au foyer. On pourrait au moins porter le titre en toute fierté.

L.D.: Mais ce n'est pas cela qui leur permettrait de cotiser au Régime des Rentes du Québec?

C.L.: Non, il faut de l'argent, c'est mathématique.

L.D.: Mais les femmes au foyer n'ont pas d'argent!

C.L.: Oui et non. Les femmes en ont un peu. Il y a de plus en plus de bénévolat qui n'est pas tout à fait gratuit. Ce sont de petites sommes, mais elles sont libres d'en disposer. Il y a des activités dans la communauté qui sont rémunérées, comme être échevin ou commissaire d'école. Elles héritent parfois de petites sommes. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est mieux que rien. Le gouvernement pourrait leur permettre d'utiliser ces sommes pour contribuer au Régime de Rentes du Québec.

L.D.: Qu'est-ce qui arrive aux femmes qui sont sur le marché du travail et qui ont double tâche? C'est injuste pour elles, elles n'auraient pas le droit de cotiser en



tant que travailleuses au foyer, et pourtant...

C.L.: Ces femmes ne seraient pas les seules travailleuses à cumuler plus d'un emploi. Il y a un certain pourcentage de la population qui est dans ce cas; 2 emplois à temps partiel, un à temps plein la semaine, un autre la fin de semaine, etc. Ces travailleurs et travailleuses cotisent au RRQ pour chacun de ces emplois. Il y aurait un moyen pour les femmes d'en faire autant. Ce serait d'évaluer le temps qu'elles passent à travailler à la maison, vingt, quarante, soixante pour cent du temps. Cela dépend évidemment du nombre et de l'âge de leurs enfants, ainsi que de leur situation familiale. Il faudrait aussi trouver des mécanismes pour savoir qui paierait ces cotisations, le gouvernement, le mari... Il existe une forme d'abri fiscal qui consiste à enregistrer sa femme à un régime de retraite et à en payer les cotisations. C'est de l'argent placé au nom de la femme mais le mari y trouve son compte.

L.D.: Qu'auriez-vous à conseiller aux femmes au sujet de la fiscalité?

C.L.: Être vigilante. Parce que s'il n'y a pas de réforme globale, il va nous arriver des choses à la pièce. Que ce soit à propos de l'indexation des allocations familiales ou d'un crédit d'impôt pour les femmes à la maison (pour avoir leur vote); il faut bien vérifier à chaque fois si cela nous rend vraiment service, à long terme, à court terme. Il ne faut pas avoir peur d'en parler aussi. Entre nous, avec ceux qui décident, avec l'État, nos conjoints. De plus en plus, le gouvernement se targue de parler en notre nom. Il faut être vigilante. Nous représentons la moitié de l'électorat... ils savent compter. À nous autres de l'apprendre!

L'HISTOIRE DE L'IMPÔT

"L'impôt, une portion que chaque citoyen donne de son bien pour avoir la sûreté de l'autre ou pour en jouir agréablement". Ainsi, Montesquieu définit l'impôt.

Par Pierrette Lavallée

En fait, l'impôt est une charge imposée par l'État sur les ressources ou le patrimoine des personnes physiques ou morales, afin de subvenir aux besoins publics. Le taux d'imposition est établi suivant la possibilité contributive des individus et ne fournit en échange aucune prestation déterminée, mais un ensemble de services perçus globalement.

Au cours de l'Histoire, la notion d'impôt a connu bien des sens. Dans le passé, la monnaie avait moins de place et la puissance publique était de tout autre nature. Cependant, sans en revêtir les mêmes formes, l'impôt était de même essence.

La fiscalité dans l'Antiquité

Dans la plupart des civilisations de l'Antiquité, l'impôt ne constituait pas la source principale des recettes de l'État, celles-ci étant fournies surtout par les tribus (*) levés sur les peuples conquis ou récemment annexés et par les revenus des domaines publics ou royaux. Par ailleurs, l'impôt était souvent payé en nature, ou en travail (corvée).

C'est tout de même à l'Antiquité que l'on doit les premiers systèmes fiscaux, notamment à l'Ancien Empire d'Égypte et à la Grèce.

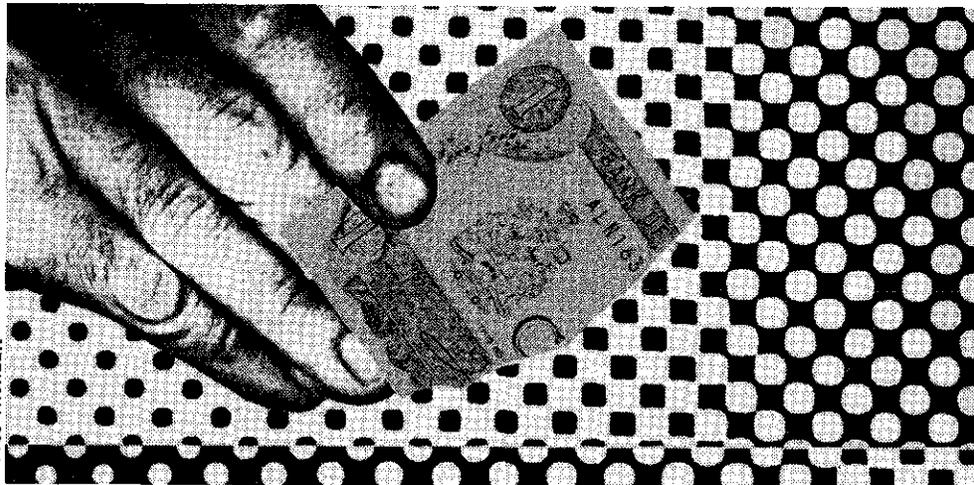
Dans l'ancien Empire (3500-2200 avant J.-C.), les charges publiques étaient principalement assurées par l'impôt direct, les droits d'enregistrement et de douane.

L'impôt direct portait à la fois sur le revenu et sur le capital. Il était calculé sur la base d'un cadastre établi par des géomètres et des commissions d'arpentage, tous les deux ans. Et, chaque chef de famille devait déclarer les personnes, femmes et enfants, appartenant au groupe familial - et devait signaler les femmes enceintes.

Les droits de douane s'appliquaient sur les importations et sur les produits destinés à l'exportation.

Le recensement était contrôlé - et servait de moyen de contrôle - par

Dans la Grèce antique, les non-citoyens, métèques et affranchis, devaient payer une sorte de "capitation" à chiffre fixé. Les impôts indirects consistaient en droits de



Yves Thériault

l'enregistrement de toute mutation. Des sanctions sévères, allant de la bastonnade ou la torsion des pieds et des mains, jusqu'aux travaux forcés, à temps ou à perpétuité, étaient réservées à quiconque dérogeait à l'ordre prescrit.

Parallèlement à ces pratiques, existait un système d'offrandes au bénéfice des temples. L'impôt était payable en métaux précieux ou toute autre denrée, mais principalement en nature. C'était la dîme du temps.

Dans la Grèce antique

À Athènes, les impôts directs étaient exceptionnels, mais les citoyens riches étaient soumis aux "liturgies" (impôt direct en nature) qui permettaient de subvenir aux célébrations des fêtes nationales et à l'équipement de la marine de guerre. Il y avait les "liturgies ordinaires" qui se renouvelaient chaque année et les "liturgies extraordinaires" qui n'existaient qu'en temps de guerre.

douanes sur toutes les marchandises importées ou exportées.

En temps de guerre, outre les liturgies, on levait des impôts directs exceptionnels qui s'appliquaient à tous les étrangers qui n'avaient pas droit de citer en Grèce.

De l'Empire romain à aujourd'hui

Depuis l'époque de l'impôt romain, plusieurs siècles se sont écoulés pendant lesquels les institutions se sont formées mais aussi transformées, s'adaptant à l'évolution qui a conduit au système d'impôt contemporain.

C'est ainsi qu'au cours de l'Histoire, en France, on a connu: l'Impôt féodal (877-1285) ou l'époque des droits seigneuriaux; la Formation de l'impôt monarchique (1498-1789) dont deux siècles sur trois furent perturbés par le désordre économique, la disette, la guerre; l'Impôt républicain (1790-1914) qui a débuté avec la révolution fiscale de 1790 et dont la

fin du régime fut marquée par la loi du 15 juillet 1914 qui instituait à partir du 1er janvier 1915, un impôt général de 2% sur les revenus; 1915 -naissance de l'impôt contemporain.

Vous a-t-on déjà parlé de ces taxes?

Le Cens: - Sous le Régime féodal, cette taxe imposée sur les terres était payable à la Saint-Rémi. Si le concessionnaire ne pouvait payer le cens, le seigneur disposait de sanctions coutumières allant de l'amende à la reprise des terres par la saisie censuelle.

Taxes en natures: - Le taux des taxes de ce genre était variable, suivant les pays: une gerbe sur vingt, sur douze, sur huit, souvent sur quatre. En certaines régions le seigneur prélevait la récolte entière tous les quatre ans.

Le "champart" se payait sur les récoltes de fèves, navets, chanvre.

La contribution: Suite à la Révolution française on remplaça le mot impôt par celui de "contribution", ce qui indiquait que le paiement n'était plus imposé par la volonté du souverain mais librement consenti. On établit alors la "contribution foncière": la "contribution personnelle du citoyen", estimée d'après le loyer d'habitation, la valeur du mobilier, le nombre de domestiques et de chevaux; la "contribution des patentes" payée par les commerçants et les industriels. À ces trois impôts s'ajouta, sous le Directoire, "la contribution des portes et fenêtres". L'ensemble de ces contributions directes formait ce qu'on a appelé les "quatre veilles". Les impôts indirects, abolis au moment de la Révolution ont été rétablis sous le nom de "droits réunis". Ils devinrent peu après les "contributions indirectes".

Le Régime de taxation au Canada

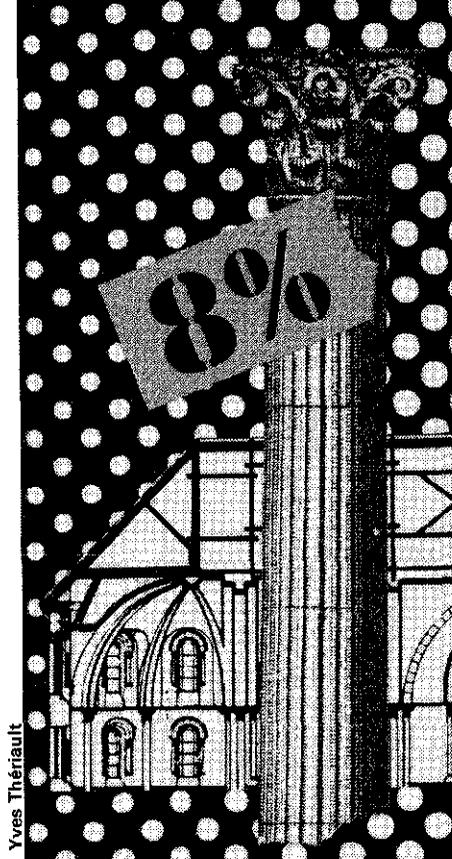
Au Canada, le gouvernement fédéral établit des impôts directs sur les revenus, les dons, les successions, et des impôts indirects comme les taxes d'accise, les droits de douane, le taxe de vente en gros sur certains produits.

En 1972, à la suite du rapport de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité (Rapport Carter), le gouvernement fédéral procéda à une refonte en profondeur de tout le régime des impôts directs; impôt sur le revenu des particuliers, impôt sur le revenu des sociétés, impôt successoral. Le grand principe poursuivi par cette réforme a été de taxer de manière uniforme les revenus de tous, quelle qu'en soit la provenance. Cette volonté a amené l'intégration de la taxation des particuliers et des sociétés, l'apparition de la taxation des gains en capital, la remise aux provinces du champ de l'impôt successoral, un nouveau régime de taxation pour les compagnies minières et pétrolières, ainsi qu'une foule d'autres mesures fiscales nouvelles.

La taxation au Québec

Selon le Régime de la taxation au Canada, le gouvernement provincial se limite à l'impôt sur le revenu, à la taxe de vente au détail, aux droits successoraux et à d'autres prélèvements directs sur les boissons, l'essence et le carburant, les automobiles, les divertissements, les transferts de valeurs mobilières, les paris, etc.

On peut dire que la politique de taxation au Québec s'est véritablement



Yves Thériault

élaborée à partir de 1954, lorsque le Québec décida de prélever son propre impôt sur le revenu des particuliers. Non seulement le Québec entra-t-il alors dans un champ d'impôt qui est aujourd'hui la pièce centrale de sa fiscalité, mais il récupérait une autonomie financière qui lui avait échappé depuis 1942, époque où ce champ fiscal avait été monopolisé par Ottawa pour financer l'effort de guerre.

Au cours des années soixante, le champ de la taxe de vente était transféré des commissions scolaires (1961) et des municipalités (1966) au gouvernement. Cette même année marque l'implantation du Régime de Rentes du Québec et du Régime d'allocations familiales en remplacement de l'exemption fiscale pour enfants. (Livre blanc sur la fiscalité des particuliers - Québec).

Pour ce court résumé sur l'Histoire de l'impôt, nous sommes à même de constater que l'impôt n'est pas un fléau des temps modernes...

Quoiqu'on en pense!

Référence:
Histoire de l'impôt, André Neurrisse, Éd. Que sais-je?
Les rouages de l'économie Québec/Canada, Emile Bouvier, Éd. Guérin.
Livre blanc sur la fiscalité des particuliers (1984), Gouvernement du Québec.

(*) **Tribut: Contribution forcée, imposée au vaincu par le vainqueur, ou payée à un État par un autre, en signe de dépendance. Ex.: Le tribut payé à César.**



avoine, blé. Le droit sur les grains s'appelait: "civerage" sur l'avoine, "mestive" sur le blé. Pour les vignes, la part sur la vendange prenait nom de "terceuil" ou "terceau", de "complant" dans l'Anjou, de "quart-pot" en Beaujolais.

La dîme: - La dîme ecclésiastique fut reconnue par Pépin en 765 qui ordonna exceptionnellement de la payer pour remercier Dieu d'une année d'abondance après quatre années de disette. Elle devint loi civile par les capitulaires (conventions) de 779 et 794 et Charlemagne lui-même s'y soumit.

La dîme comportait quatre parts: l'une pour l'évêque, la seconde pour les clercs, la troisième pour l'entretien de l'Église, la quatrième pour les pauvres. (Cette taxe des pauvres finançait en quelque sorte l'assistance publique de l'époque.) On pouvait acquitter la dîme en nature ou en argent et les sanctions pour non-paiement étaient sévères, allant jusqu'à la prison.

Le 14 février s'en vient!

Vive le 14 février!

Vive les coeurs!

Par Pierrette Lavallée

Pour ajouter un air de fête à votre dîner de la Saint-Valentin, nous vous suggérons d'égayer votre lingerie de table de coeurs rouges, imprimés au pochoir. Comme centre de table, confectionnez un bouquet de coeurs de papier que vous piquerez dans une jardinière de plantes vertes.

Le pochoir peut être de carton ou taillé dans une pomme de terre coupée en deux. D'autres végétaux ou des bouchons de liège peuvent aussi être employés. La lingerie: une nappe, des napperons ou des serviettes de table, dans le blanc ou le pastel.

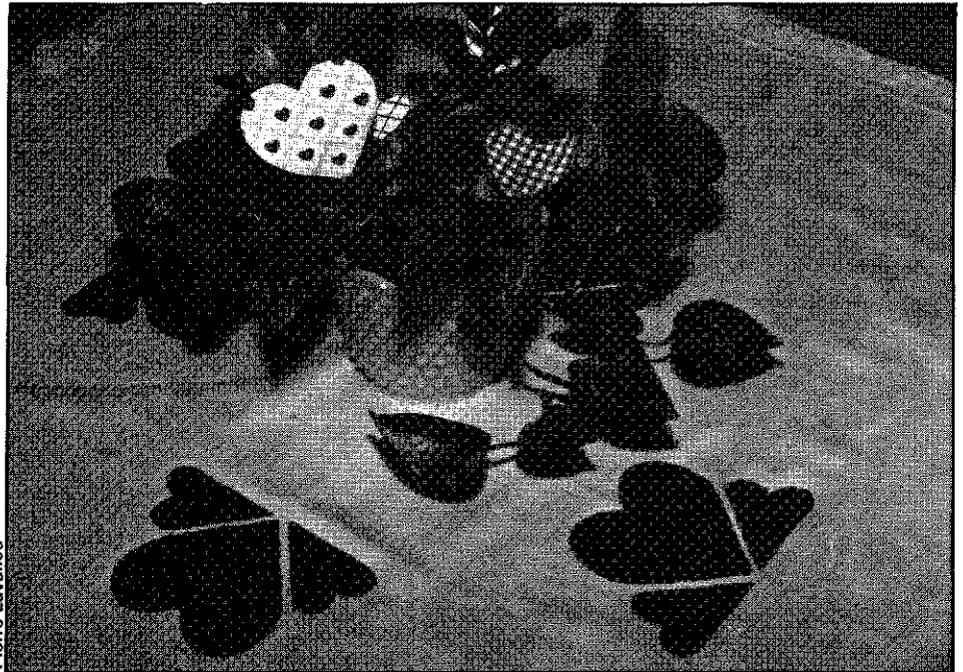
Pochoir de pomme de terre

Lavez une pomme de terre et essuyez-la bien. Sur la surface que vous venez de couper, tracez un coeur avec un crayon. À l'aide d'un couteau, retirez les contours extérieurs de votre forme. Le coeur se trouvera alors surélevé par rapport au reste de la pomme de terre.

Indiquez sur votre tissu les endroits à imprimer. À l'aide d'un pinceau, couvrez d'encre ou de gouache le motif que vous venez de tailler. Pour imprimer, prenez votre demi-pomme de terre bien en main et retournez-la sur votre tissu.

Pochoir de carton

Dessinez un coeur sur un carton. À l'aide d'un couteau, retirez l'intérieur



Pierrette Lavallée

de la forme que vous venez de dessiner. Pour imprimer, placez simplement ce pochoir sur le tissu et remplissez l'ouverture de couleur.

Coeurs de papier

Taillez deux coeurs de même grandeur dans du papier d'emballage rouge uni ou imprimé. Collez les deux coeurs ensemble en ayant soin d'in-

sérer une broche de fleuriste entre les deux.

Autres matériaux suggérés

Du papier construction décoré de dessins ou de lignes à la gouache, du papier pré-encollé ou du tissu que vous collerez d'abord sur un papier pour une meilleure tenue.

L'AFÉAS DANS UNE LETTRE

As-tu le goût de connaître, de jaser, d'échanger avec une amie d'un cercle de l'AFÉAS au Québec?

Le cercle de St-Gabriel-Lalemant de Sorel de la région Richelieu-Yamaska, t'offre l'occasion de le faire par correspondance. Voici comment procéder:

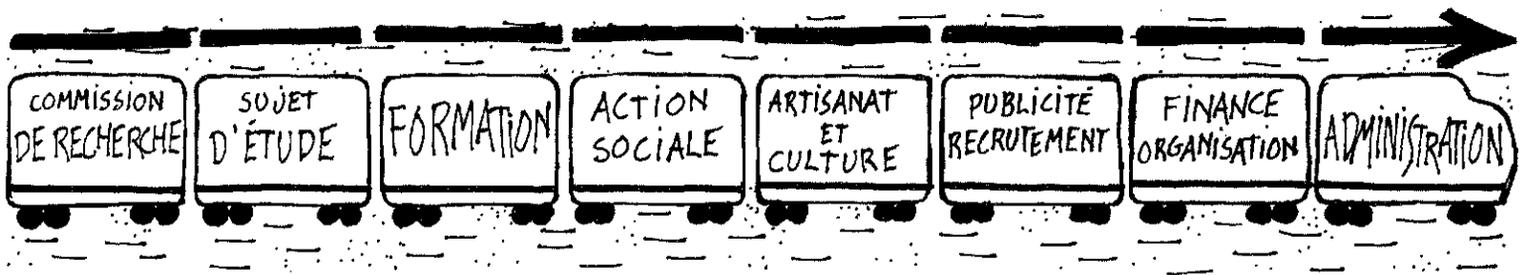
- 1.- Tu choisis dans quelle région tu aimerais avoir une correspondante.
- Tu écris les affinités que tu recherches chez elle.
- Tu te décris (âge, goûts, famille, etc...)

2.- Tu écris une première lettre que nous enverrons à ta correspondante.

3.- Tu inclus une enveloppe affranchie et adressée à ton nom.

4.- Tu fais parvenir le tout au Cercle de l'AFÉAS de St-Gabriel-Lalemant, Casier postal 1071, Sorel J3P 7L4

Nous te souhaitons beaucoup de joie à découvrir cette nouvelle amie d'un autre coin du Québec.



CONGRÈS D'ORIENTATION

PROCHAINE ÉTAPE: OSER

Au mois de novembre dernier, nous nous sommes embarquées dans le nouveau train qui va nous mener, cette fois, au congrès d'orientation. Nous en sommes rendues à la deuxième étape de notre voyage OSER

Au mois de février, nous aurons la chance unique, dans nos cercles, de faire un grand exercice de démocratie. En effet, nous vivrons un mini-congrès qui déterminera ce que nous, membres du cercle de... attendons de l'AFÉAS

Par Christine Marion et Marie-Josée Brodeur*

Le mini-congrès

Pour plusieurs, il fut difficile au mois de novembre de choisir un atelier. On aurait aimé aller dans deux ou trois d'entre eux. Finalement le choix s'est porté sur celui où l'on avait le plus de choses à dire. Nous nous sommes donc embarquées dans un wagon bien précis du train AFÉAS.

En février, plus de contrainte! Nous aurons le privilège de visiter le train en entier grâce au mini-congrès. C'est ainsi que nous aurons le loisir de discuter sur le contenu de chacun des wagons et de nous prononcer sur les changements proposés.

Votre opinion est importante

Chaque cercle se choisira des règles de procédures simples pour qu'ainsi à l'assemblée du mois de février toutes les membres puissent s'exprimer sur les changements proposés par les divers ateliers. La participation de chacune est importante et cela pour deux raisons.

La première et la plus évidente est que la participation est la seule façon d'influencer le futur de l'AFÉAS. Chaque membre qui donnera son opinion, soit en prenant la parole, soit en votant, bâtira à sa mesure, l'AFÉAS de demain.

La deuxième raison toute aussi importante, réside dans l'indication de vote que donneront les membres à leurs déléguées. Au congrès régional les déléguées pourront vraiment représenter les membres dans la mesure où ces dernières auront fait connaître leurs opinions. Il en ira de même pour la présidente qui aura droit de vote au congrès d'orientation provincial.

Un bon exercice

Pour nous les membres qui n'auront peut-être pas la chance d'assister aux congrès d'orientation régional et provincial, le mini-congrès du mois de février aura une saveur de nouveauté.

Qui sait? Peut-être nous découvrirons nous des talents cachés... celui de déléguée par exemple. Il faut cependant garder en mémoire que nos représentantes aux congrès devront être convaincues et convaincantes. Le mini-congrès du cercle sera donc un bon exercice où l'on pourra mettre au point des stratégies et des interventions.

Et l'incorporation?

Depuis quelques années un avis de motion proposant l'incorporation des régions et des cercles se retrouve im-

manquablement au cahier du congrès provincial. Faute d'être bien informées, les déléguées du congrès provincial de 1985 demandaient que cette question soit reportée au congrès d'orientation de 1986. Les déléguées à ce congrès, auront donc à voter sur le principe de l'incorporation des régions et des cercles.

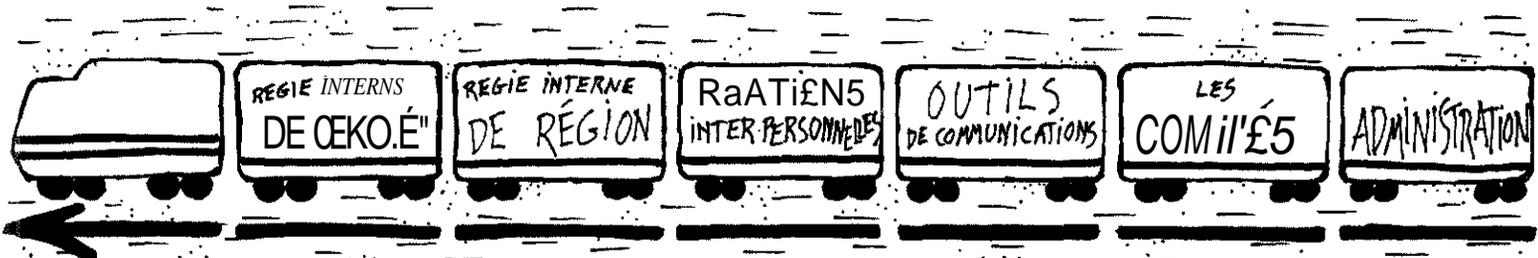
Les pages centrales de la revue de février 1986 nous donneront des informations sur l'incorporation. Ainsi, chaque membre sera en mesure de se faire une opinion et pourra la faire connaître au mini-congrès de février. Voilà une autre bonne raison de participer à la consultation.

Février: Participation

Prenez vite votre agenda! Il ne reste plus qu'un mois et demi d'ici le mini-congrès du cercle. C'est encore assez tôt pour retenir votre soirée ou la libérer si elle est déjà prise.

Le mini-congrès de février sera un moment important qu'il ne faudra pas manquer. Ce sera notre dernière chance de prendre ce train! Alors en février, j'embarque!

* Comité d'action sociale provinciale et Commission de recherche



LE PLUS MACHO DES MONDES

Québec, dix heures du soir. Les irréductibles du sport se précipitent vers leur appareil de radio et se branchent sur l'émission de fin de soirée la plus écoutée dans l'Est du Québec.

Par Luce Ranger Poisson

Certains braves composent fébrilement le numéro qui leur ouvrira la ligne et leur offrira enfin la chance de verbaliser toute leur frustration, leur exubérance ou leur amertume face au succès ou à la déconfiture de leur club favori. Ô surprise! La voix qui prend l'antenne de CHRC est celle d'une femme!

Le ton est ferme, assuré, souvent badin et amusé, toujours intelligent. Pendant deux heures chaque soir, Danielle Rainville va réussir à dompter, avec brio et compétence, les grands méchants lions de l'arène sportive!

Elle porte allègrement sa toute jeune vingtaine. Grande, mince, racée, avec des yeux qui pétillent d'intelligence, elle m'a parlé avec passion de son métier si peu traditionnel.

Rêve d'enfance

D'aussi loin qu'elle se souvienne, elle a été passionnée par le sport. Vers l'âge de treize ou quatorze ans, elle devient une intervenante assidue des lignes ouvertes et ses ambitions commencent à se préciser. Chez les Ursulines de Québec, où elle poursuit ses études secondaires, elle dira tout bas, car elle craint un peu la réaction de ses copines, qu'elle rêve de devenir journaliste sportif.

Éducation non-sexiste

Au sein de sa famille, toutefois, son rêve de carrière est beaucoup plus articulé. "Jamais, me dit-elle, mes parents n'ont élevé de barrière; jamais ils ne m'ont dit que ce n'était pas un "métier de fille"."

Pourtant issue d'une famille tout à fait traditionnelle, Madame Rainville attribue une large part de sa réussite à l'éducation non sexiste qu'elle a reçue. "Chez-nous, il était tout à fait normal que je continue à jouer au hockey ou à la balle avec les jeunes du voisinage jusqu'à l'âge de seize ans, si j'en avais envie. Mes deux jeunes frères et moi aidions aux tâches domestiques en rotation. À chacun son tour de passer l'aspirateur ou de tondre la pelouse".



Les études

Son intérêt se maintient tout au long de ses études collégiales en psychologie. Ainsi, dans le cadre de l'un de ses cours, elle fera une enquête auprès de la presse sportive de Québec. Par goût du défi, elle participe à un concours qui permettra à des auditeurs de coanimer une émission sportive à la radio. Seule femme parmi les quelque 40 aspirants, sa candidature est bien sûr retenue. Ce premier contact avec le micro la ravit.

Après le CÉGEP, elle ambitionne des études en psychologie sportive. Hélas, cette discipline n'est dispensée que dans une seule université en Amérique, à San Diego, en Californie. Le nombre des demandes d'inscription est affolant et les frais de scolarité, exorbitants. Il faut songer à une bourse qui tarde à venir.

La chance

Elle fait face à un semestre vide. Par un merveilleux coup du hasard, le seul journaliste sportif à ne pas avoir répondu à son questionnaire d'études collégiales, Marc Simoneau de la station CHRC, lui offre un poste à la station. Du temps partiel: quatre heures/semaine consacrées à la rédaction des bulletins de sports et à

leur lecture occasionnelle. "Quatre heures de travail payé, mais au moins huit de plus à tenter d'apprendre le métier", se souvient-elle.

Peu de temps après, on lui assigne la "couverture" du club de hockey junior de la région, les Remparts de Québec. La grande aventure est commencée. Elle entre alors de plein pied dans le monde de la presse sportive.

Les confrères

"Par tempérament, me dit-elle, j'ai l'habitude d'observer et de questionner beaucoup en arrivant dans un nouveau milieu. C'est seulement après cette période d'observation que j'exprime mes connaissances et mes opinions". Cette attitude a grandement facilité son arrivée à la galerie de la presse. L'accueil des confrères est chaleureux, peut-être un tantinet paternaliste.

Avec le temps, la situation a évolué. Les relations continuent d'être cordiales mais beaucoup plus prudentes. Celle que l'on considérait un peu comme une "petite soeur" pas trop menaçante s'est métamorphosée en consœur de qui il faut se méfier un brin, à qui il faut éviter de donner un "scoop". Dix à douze heures de temps d'antenne par semaine et un large public, ça mérite du respect!

Une vision différente

Inévitablement, elle pense apporter au journalisme sportif une vision différente du fait qu'elle soit femme. Ainsi, elle ne croit pas à la notion de journaliste-vedette. Elle conçoit son rôle comme celui d'analyste, de critique, d'interprète. Elle est davantage fascinée par les composantes psychologiques du monde des athlètes que par la performance brute. Elle considère également qu'il est imprudent d'établir des liens d'amitié trop étroits avec les athlètes

Suite à la page 17

UNE TEMPÊTE DE NEIGE

Par Cécile Lâchante*

Ce matin, je regarde dehors, le ciel est d'un beau gris argent. Malgré l'absence du soleil, cette voûte basse et nue a tout de même quelque chose de charmant.

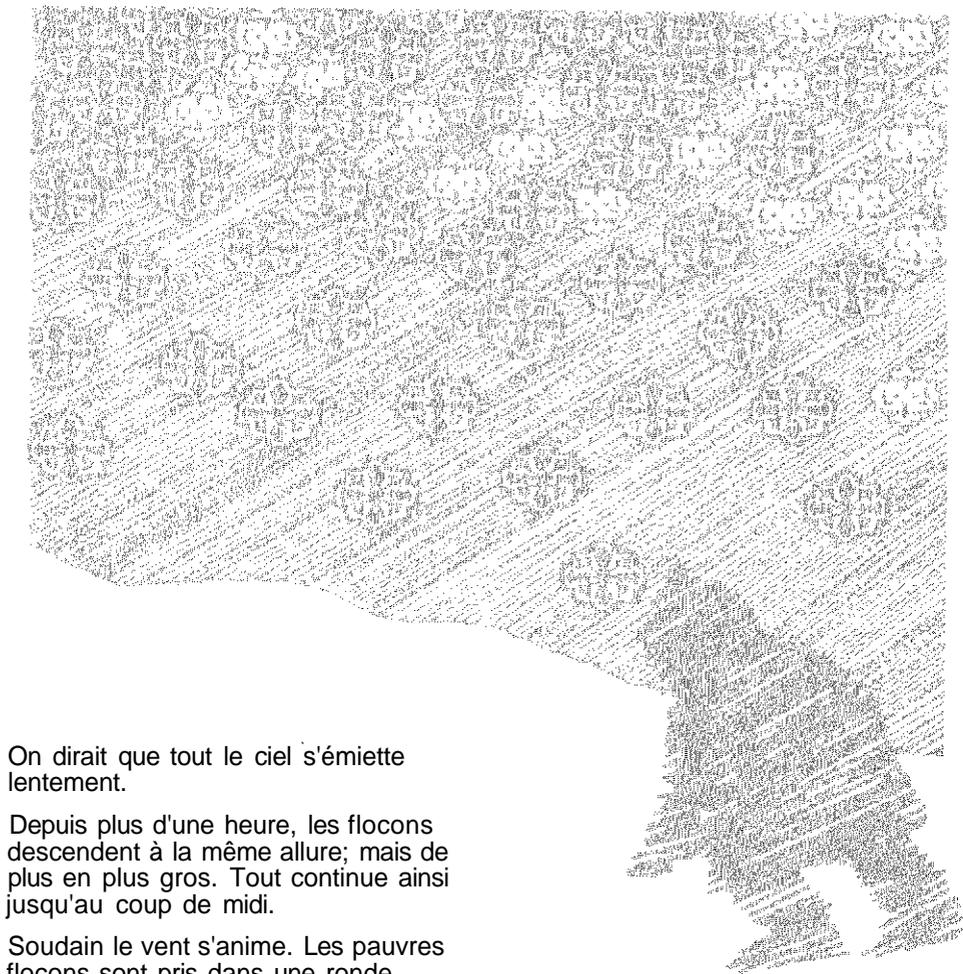
Sur cette immensité grise se découpent à l'horizon les arbres dénudés, les maisons blanches avec leurs tâches de couleur, le contour des bosquets, la forme presque invisible de nos montagnes dans le lointain.

La température est douce, le vent se tait. Les oiseaux noirs profitent de cette accalmie. Ils s'élancent, descendent un peu, planent, s'arrêtent et repartent de plus belle.

Ces minutes calmes sont des moments heureux dans leur lutte contre l'hiver.

Quelques minutes plus tard, de légers flocons de neige apparaissent ici et là. Ils descendent tout doux. Les uns se posent délicatement sur les branches, sur les piquets. D'autres glissent le long des toits où s'agrippent à la neige déjà collée à la toiture. Des centaines et des centaines s'accrochent à la corde à linge, aux fils électriques, aux fenêtres. Il y a aussi ceux qui longent les murs et rejoignent le plus grand nombre qui touche le sol.

Ils étendent sur la neige déjà salie, un beau tapis plus blanc. Ils sont si légers qu'un souffle pourrait les emporter. Les petites parcelles immaculées s'amassent de plus en plus.



On dirait que tout le ciel s'émiette lentement.

Depuis plus d'une heure, les flocons descendent à la même allure; mais de plus en plus gros. Tout continue ainsi jusqu'au coup de midi.

Soudain le vent s'anime. Les pauvres flocons sont pris dans une ronde folle. Ils s'entrechoquent, touchent le sol, remontent un peu. Voilà, ils n'ont plus de repos.

Le vent soulève la neige accumulée, la bouscule, la transporte au gré de son caprice. Il devient de plus en plus froid et violent. La bise fait rage emportant la poudrière par-dessus les toits. Par la fenêtre, je ne vois plus que du blanc: blanc en haut, blanc par terre, blanc autour, blanc partout.

Les rafales durent des heures et des heures. Le jour est maintenant à son déclin. Rien n'arrête le vent qui gronde, siffle ou hurle...

La nuit sera longue.

Ce n'est qu'à la première lueur du jour que s'arrête enfin ce grand balayeur. Maintenant c'est le calme. Il y a de la neige partout. Elle est ramassée en bancs formant des dessins fantaisistes au bord des couvertures, près des maisons, même sur les perrons.

Le soleil brillera bientôt, il fera étinceler cette neige abondante. •

* Région Nicolet

LE PLUS MACHO... Suite de la page 16

de peur d'éventuels conflits d'intérêt, du manque d'objectivité que pourrait alors revêtir l'analyse sportive.

Carrière à vie?

"On ne peut pas envisager de passer une vie entière à animer des lignes ouvertes, à moins de changer la formule, de renouveler le concept". Ce

métier, elle le fera tant et aussi longtemps qu'il lui sera satisfaisant, qu'elle continuera d'apprendre. Après... Tant de choses lui font envie! Les études, dont elle s'ennuie énormément... le journalisme écrit.. C'est à voir en temps et lieu.

Chose certaine, en cours de route elle a acquis des certitudes. La conviction que des barrières peuvent tomber, que l'autonomie constituera toujours

pour elle un besoin vital, que la réussite ne s'atteint qu'en triomphant de ses peurs et en travaillant d'arrache-pied.

Il aura fallu bien peu de temps à Danielle Rainville pour affirmer sa compétence et s'imposer auprès de ses auditeurs. Bien peu de temps mais beaucoup de travail, de détermination et surtout, une maturité qui étonne chez une si jeune femme.

UN BON HIVER À TOUTES, MAIS SURTOUT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



APPRIVOISER LA FISCALITÉ

Étude mensuelle, action sociale, l'information sur la fiscalité nous rejoint par tous les biais ce mois-ci.

Par Michelle Houle-Ouellet

Dans les faits, la fiscalité nous rejoint dans la vie de tous les jours. Pourtant, à l'AFÉAS, nous avons peu de positions concernant ce sujet. Le comité, formé au printemps dernier pour réagir au livre blanc proposé par le gouvernement provincial, en a fait la constatation. (1)

Les positions AFÉAS

D'une part, nous nous entendons sur le respect de grands principes: autonomie des travailleuses au foyer, respect des individus dans la famille, universalité de certains programmes sociaux (régimes de pensions, allocations familiales, allocation de maternité).

D'autre part, nous avons adopté au fil des ans des résolutions portant sur des modalités précises concernant les allocations familiales, le crédit d'impôt, les frais de garde, taxes foncières, etc.

Les membres du comité sur la fiscalité ont voulu connaître davantage l'opinion des membres. Pour cerner le sujet, une enquête a été effectuée.

Enquête-fiscalité

Le questionnaire de l'enquête a été expédié en mai dernier à toutes les déléguées au congrès provincial en fonction à ce moment.

Il était bien établi que les résultats obtenus ne pourraient être utilisés au même titre que les résolutions dûment adoptées en congrès. Cette démarche s'inscrivait dans la recherche de nouveaux mécanismes de consultation des membres.

Sur une possibilité de 161 répondantes, 56 questionnaires ont été complétés et retournés au siège social.

Résultats de l'enquête (2)

1- Mesures pour reconnaître le travail au foyer:		- Allocations ou crédits versés au conjoint ayant le plus bas revenu	120 points
- Crédit d'impôt remboursable au conjoint au foyer	190 points	- Exemptions accordées à celui ou celle qui produit le rapport d'impôt	68 points
- Partage du revenu familial	157 points		
- Crédit d'impôt non-remboursable et transférable entre les conjoints	125 points	3- D'accord pour privilégier des mesures qui accordent un montant d'argent versé à la mère même si ce montant est inférieur à un avantage fiscal bénéficiant à l'ensemble de la famille.	oui 43 non 13
- Exemption de personnes mariées	88 points		
2- Le traitement des enfants:			
- Allocations ou crédits versés à la mère	130 points		

Les résultats sont cohérents avec les positions déjà véhiculées à l'AFÉAS. Même si le taux de participation s'est révélé restreint, un tel mécanisme de consultation mérite d'être exploré davantage en des circonstances qui le justifie.

Le comité sur la fiscalité a identifié les points susceptibles de faire l'objet d'un mémoire ou d'un document de travail. La décision a cependant été prise d'attendre l'annonce d'une commission parlementaire pour poursuivre le travail amorcé. L'unanimité s'est faite avant tout sur l'importance d'une sensibilisation à faire face à la fiscalité.

Apprivoiser la fiscalité

L'étude mensuelle de janvier y contribuera sûrement. Que savons-nous de la fiscalité?... Affaires d'argent, d'impôts, de taxes?... Oui d'une part. Mais de plus, question de choix que l'État fait pour envisager la répartition de ses dépenses. Nous, les femmes, avons sûrement des indications à

fournir à nos dirigeants (tes) pour éclairer ces choix.

Pour compléter notre initiation, une brochure sera offerte dans les cercles. "Les femmes et la fiscalité" présente les principales caractéristiques du système fiscal actuel. Elle détaille les mesures concernant plus spécialement les femmes et examine des solutions pour répondre davantage à leurs besoins actuels. Cette brochure est publiée par l'Université du Québec à Montréal en collaboration avec Relais-Femmes.

En ce début d'année, bonne initiation à la fiscalité!•

(1) Pour plus d'information, voir l'article "La fiscalité à notre portée", revue Femmes d'Ici, mai 1985, page 9.

(2) Un préambule au questionnaire expliquait et définissait chacune des modalités proposées au choix des répondantes. Une méthode de pondération pour compilation des réponses en ordre de priorité a été utilisée, ce qui explique les points obtenus en guise de résultat.

* Chargée du programme d'action

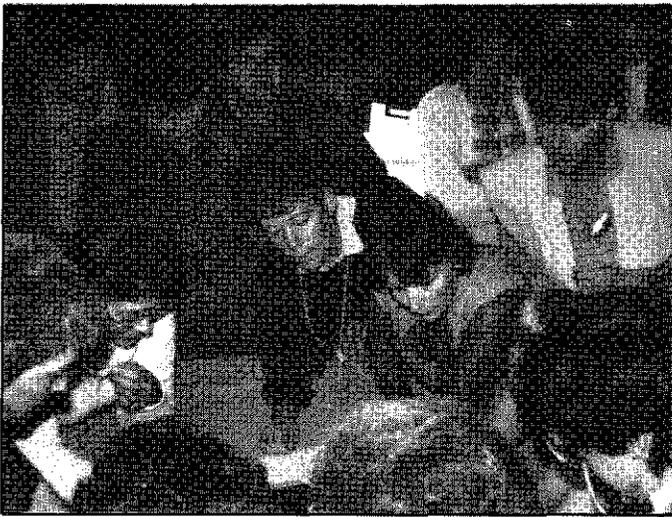
NOUVELLES PL L'ASSOCIATION

Par Louise Dubuc, Josée Gauvreau et Lise Girard

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE...

Une rencontre informelle avec la presse, organisée le 26 novembre dernier au siège social, a permis à l'AFÉAS de transmettre aux journalistes son opinion sur la campagne électorale. Mesdames Louise C. Joly et Michelle H.-Ouellet ont déploré le peu de place qu'occupait la condition féminine dans les programmes électoraux des deux partis en lice et leur ont fait part des dossiers que l'AFÉAS aurait aimé voir aborder par les chefs de partis.

SESSION "FORMATION À L'ACTION", 23-24 OCTOBRE 1985, LÉVIS



J'ai pris un bain d'action... J'ai appris que faire de l'action c'est apprendre à foncer... Je suis venue chercher l'énergie pour oser dire et oser faire... Prendre le goût de l'action... Partager ma solidarité dans l'action...

SESSION "RECONNAISSANCE DES ACQUIS", 20-21 NOVEMBRE 1985, MONTRÉAL

20 membres AFÉAS sont déjà à l'oeuvre dans les 13 régions du Québec pour motiver les femmes à entreprendre une démarche de "reconnaissance des acquis", les accompagner pour identifier les apprentissages acquis par le travail au foyer et le bénévolat et les aider à choisir une action personnelle. "Me reconnaître à travers mes expériences d'apprentissage..." Pour plus d'information, communiquer avec votre secrétariat régional.

AZILDA MARCHAND

Nous profitons de la dernière réunion du Conseil d'administration pour offrir à Azilda Marchand une plaque-souvenir d'émail sur cuivre avec l'emblème du prix portant son nom. Nous voulions la remercier d'avoir bien voulu accepter que nous utilisions son nom pour ce prix.



EX-MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF



Lise Raquette, ex-présidente, Luce Ranger-Poisson, ex-vice-présidente et Gisèle Rocheleau, ex-conseillère, étaient invitées, dans le cadre du dernier Conseil d'administration, à participer à une soirée spéciale. Nous voulions ainsi souligner leur travail des dernières années et les en remercier. Des cadeaux "amusants" et "plus sérieux" leur furent remis.

Handicrafts
(made in Canada)
Instructions enclosed

RE-CREATION 3-D

Artisanat
Fabrique au Canada
Instructions ci-incluses

3ⁿ U P M E R PICTURE
three-dinertions

↑
↓

CREER une inflGEq_n
trois-dimensions J-U

Rose solitaire



1000

Le chien "vedette"



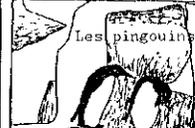
2000

La petite théière



4000

Les pingouins



1001

Hibiscus P.B.



1002

La rose et l'abeille



1003

Les tulipes jumelles



1004

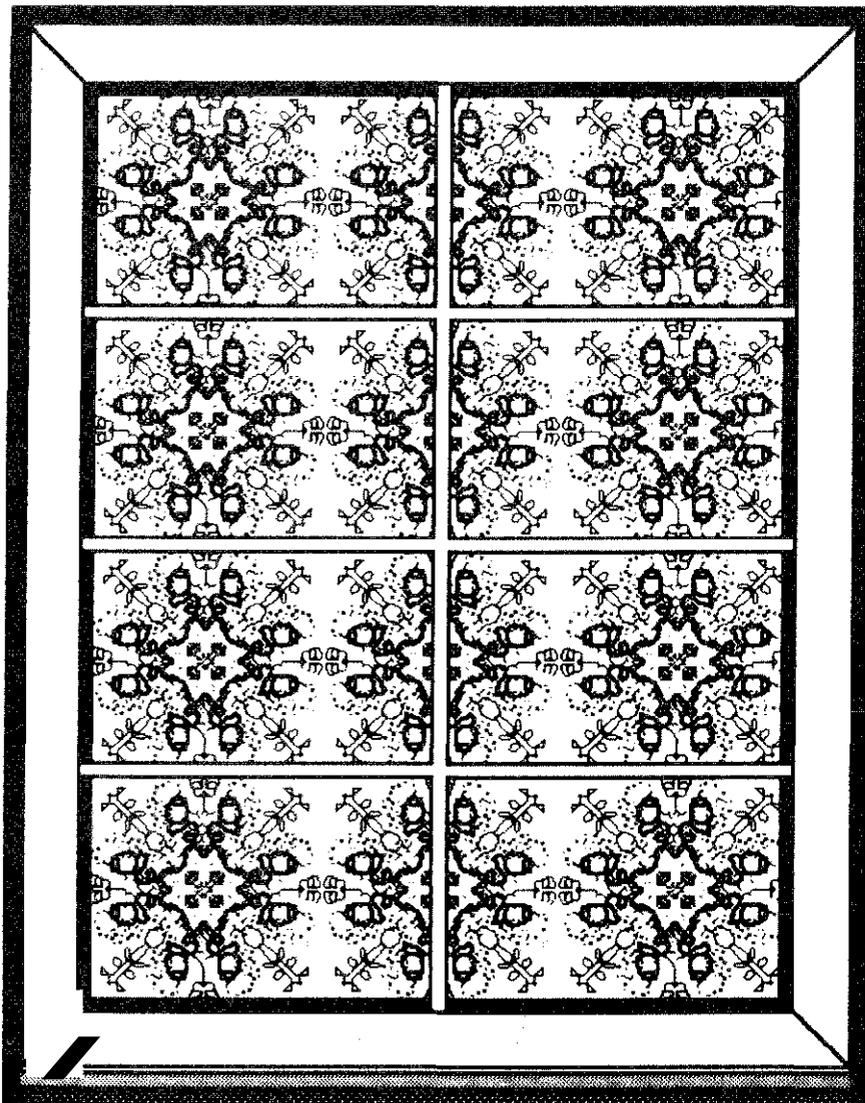
Rire de crocodile



2003

L'art du découpage on dimensions chez soi :
LES TROUSSES BILINGUES DK "RE-CREATION 3-D"
sont arrivées! Simples comme "Bonjour", on ri'a qu'à suivre les instructions détaillées, avec plans de découpage précis. Aucune expérience requise! Première série de huit images couleur aux choix. Dès maintenant, choisissez à partir des esquisses. Bientôt, une seconde série de sept autres lithogravures, sous forme de trousse. FAITES-EN VOTRE PASSE-TEMPS FAVORI !
Envoyez \$11.50 chaque, plus taxe et \$2,00 de manutention, et/ou \$3.00 pour la publicité en couleur de format réduit des quinze li.thogravures disponibles, avec la liste des prix courants.

**RE-CREATION 3-D, #1433,
Banayenture, Montréal, Québec HSR 1H4.**



SOIR D'HIVER

Ah! comme la neige a neigé!
Ma vitre est un jardin de givre.
Ah! comme la neige a neigé!
Qu'est-ce que le spasme de vivre
À la douleur que j'ai, que j'ai!

Tous les étangs gisent gelés,
Mon âme est noire: où vis-je? où vais-je?
Tous ses espoirs gisent gelés;
Je suis la nouvelle Norvège
D'où les blonds ciels s'en sont allés.

Pleurez, oiseaux de février,
Au sinistre frisson des choses,
Pleurez, oiseaux de février,
Pleurez mes pleurs, pleurez mes rosés,
Aux branches du genévrier:

Ah! comme la neige a neigé!
Ma vitre est un jardin de givre.
Ah! comme la neige a neigé!
Qu'est-ce que le spasme de vivre
À tout l'ennui que j'ai, que j'ai!...

E. Nelligan